

**Déclaration du Royaume du Maroc à la 43<sup>ème</sup> session du  
Comité Permanent du HCR  
Genève, les 23 et 24 septembre 2008.**

**Point 3 (i) de l'ordre du jour : Mise à jour sur les budgets programme et le financement pour 2008. :**

Monsieur le président,

permettez moi de prime abord de vous féliciter pour la manière avec la quelle vous diriger nos travaux, je saisis également cette opportunité pour féliciter le Secrétariat du Haut Commissariat pour la bonne préparation de cette réunion. Mes Remerciement vont également à M. Graig Johston, Haut commissaire Adjoint pour son introduction fort informative et Monsieur le Directeur des Relations Extérieures pour la présentation de ce point de l'ordre du jour.

Ma délégation a examiné avec intérêt le document EC/59/SC/CRP.22 et reconnaît l'incidence négative de la réduction importante de la valeur relative du dollar des Etats Unis par rapport à la plupart des autres monnaies sur le financement des activités HCR. En juin dernier, le Comité permanent avait répondu favorablement à la demande du HCR de reconstituer les réserves des opérations à 10% des activités de programme initialement approuvées par la 58<sup>ème</sup> session du Comité Exécutif. Les raisons invoquées par le HCR se fondaient, entre autres raisons, sur la baisse du taux de change du dollar. Depuis juin dernier à ce jour, la devise américaine n'a enregistré qu'une variation légère, ce qui nous incite à nous interroger sur les raisons d'une nouvelle demande d'ajustement du Budget pour les activités opérationnelle , en l'espace de trois mois, alors la demande aurait pue être introduite en juin dernier. Dans ce cadre ma délégation partage l'avis du Comité Consultatif des Affaires Administratives Budgétaires contenu dans les paragraphe 11 et 12 du document EC/59/SC/CRP.29 concernant la nécessité pour le HCR de rationaliser le processus de révision du budget biennal et de mieux présenter les demandes de révision afin de ressortir clairement les propositions nouvelles et celles révisées.

Il va sans dire que le Royaume du Maroc appuie sans réserve les activités statutaires du HCR et salue les efforts déployés par le Haut Commissariat pour alléger les souffrances des réfugiés et des personnes d'intérêt et leur assurer la protection et l'assistance nécessaires.

Conscient de l'ampleur de la tâche si noble du HCR et de l'augmentation de ses activités occasionnée par l'exacerbation des conflits et des tensions, le Royaume du Maroc a augmenté de manière substantielle sa contribution volontaire aux opérations du HCR en la portant de 75 000dollars des Etats Unis en 2007 à 500 000dollars en 2008.

Monsieur le Président,

Ma délégation a noté une forte croissance des budgets programmes supplémentaire due à l'approbation de 22 programmes supplémentaires dont 10 liés aux déplacés internes ce qui a entraîné un déficit global projeté de 93,3 millions malgré le report de 42,8 millions de dollars des Etats Unis de 2007 et la réception de 332 millions sous forme de contributions volontaires aux programmes supplémentaires. Tout en remerciant les contributeurs pour leur engagement au profit de cette catégorie de personnes, ma délégation tient à souligner l'importance pour le HCR de ne pas perdre de vue son mandat originaire pour les réfugiés et que ses activités pour les déplacés internes ne doivent pas être performées au détriment de ses actions pour la protection et l'assistance des réfugiés.

Monsieur le Président,

Ma délégation soutient la nécessité pour le HCR à maintenir un niveau confortable de fonds de réserves pour les opérations de 10% tel que cela a été approuvé par le Comité Exécutif afin de préserver la flexibilité financière et l'autonomie de la réactivité du HCR, critères indispensables pour que le Haut Commissariat puisse s'acquitter de ses tâches avec efficacité et dans de meilleures conditions.

Avant de conclure j'aimerais rappeler que les règles de procédure prévoient l'obligation pour le HCR de distribuer les documents aux Etats

Membres au moins trois semaines avant la réunion, force est de constater que cette règle n'a pas été respectée pour ce Comité Permanent et encore pour le Comité Exécutif prévu dans deux semaines à partir d'aujourd'hui et dont plusieurs documents importants n'ont pas encore été communiqués aux Etats Membres. Aussi nous souhaiterions que cette carence soit corrigée dans le proche futur.

Je vous remercie